



NATIONS UNIES

ASSEMBLEE  
GENERALE



Distr.  
GENERALE  
A/4914  
S/4958  
9 octobre 1961  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

TELEGRAMME ADRESSE AU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE GENERALE, LE 8 OCTOBRE 1961,  
PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES ET MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES  
DE LA REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

J'AI L'HONNEUR DE ME REFERER A MON TELEGRAMME DU 30 SEPTEMBRE 1961 PAR LEQUEL  
J'AI PORTE A VOTRE CONNAISSANCE QUE J'AVAIS ETE NOMME PRESIDENT DU CONSEIL DES  
MINISTRES ET MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE ET  
VOUS AI ASSURE DU FERME ATTACHEMENT DE MON GOUVERNEMENT AUX PRINCIPES DES  
NATIONS UNIES ET DE SON DESIR D'ENTREtenir DES RELATIONS INTERNATIONALES SUR LA  
BASE DE LA JUSTICE ET DE LA PAIX. IL Y A LIEU DE RAPPELER QUE LA  
REPUBLIQUE SYRIENNE ETAIT MEMBRE ORIGINAIRE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
AU SENS DE L'ARTICLE TROIS DE LA CHARTE ET EST DEMEUREE MEMBRE ALORS QU'ELLE  
S'EST UNIE A L'EGYPTE POUR CONSTITUER AVEC ELLE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE.  
AU MOMENT OU LA REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE REPREND SON ANCIEN STATUT D'ETAT  
INDEPENDANT LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE A L'HONNEUR DE DEMANDER  
QUE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES PRENNE NOTE DU FAIT QUE LA REPUBLIQUE ARABE  
SYRIENNE REDEVIENT MEMBRE DE L'ORGANISATION. DANS UNE COMMUNICATION DISTINCTE JE  
VOUS FAIS TENIR LES POUVOIRS DE LA DELEGATION SYRIENNE A LA SEIZIEME SESSION DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE. JE VOUS PRIE DE BIEN VOULOIR COMMUNIQUER LE TEXTE DU PRESENT  
TELEGRAMME : 1) A TOUS LES ETATS MEMBRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES;  
2) AUX ORGANES PRINCIPAUX ET AUX ORGANES SUBSIDIAIRES DES NATIONS UNIES.

M. MAAMOUN KOUZBARI, PRESIDENT DU CONSEIL  
DES MINISTRES ET MINISTRE DES AFFAIRES  
ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

61-23421

